



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE /
AVIS DE CONSULTATION**

Numéro d'identification : **2025-035-SET-VALBERG-LOT9-SIGNALETIQUE**
PARTIE RESERVEE A L'ORGANE DE PUBLICATION

A ☒ TRAVAUX CCAG concerné en vigueur	B ☐ FOURNITURES CCAG concerné en vigueur	C ☐ SERVICES CCAG concerné en vigueur	D ☐ MOE CCAG concerné en vigueur
---	--	---	--

L'avis implique : un marché public

Identification du pouvoir adjudicateur : Département des Alpes-Maritimes
Représentant du pouvoir adjudicateur : Monsieur le Président du Département des Alpes-Maritimes
Activité principale : Services généraux des administrations publiques

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Département des Alpes-Maritimes.
Correspondant : M. le Président du Conseil départemental des Alpes Maritimes, Direction Générale adjointe pour les Services techniques – Direction de la Construction de l'Immobilier et du Patrimoine – Service Maintenance des Collèges - CADAM – 147 boulevard du Mercantour - Bâtiment Cheiron - Bureau 660- B.P. 3007 – 06201 Nice cedex 3 de 9h à 12h00 et de 14h00 à 16h30 - **téléphone** : 04.97.18.67.99
Adresse générale du pouvoir adjudicateur (URL) : <https://www.marches-securises.fr/>

Objet du marché : création d'une maison de l'environnement et de l'observation à VALBERG – lot n°9 : signalétique
Lieu d'exécution et de livraison : rue Jean Mineur, station de Valberg, 06470 Péone
Possibilité d'une visite sur place : oui, uniquement les lundis, contacter Jean-Luc FOURNIER au 07 50 63 08 93
Durée du marché ou délai d'exécution : 8 semaines d'exécution des travaux à compter de l'ordre de service de démarrage des travaux (la période de préparation des travaux de 2 semaines est incluse dans le délai d'exécution de 8 semaines).
Type de procédure : Marché à procédure adaptée

Conditions d'obtention du dossier de consultation : le dossier de consultation des entreprises est à télécharger par voie électronique à l'adresse suivante : <https://www.marches-securises.fr/>

Contenu du dossier de consultation :

- le présent avis d'appel public à la concurrence emportant Règlement de la Consultation
- le Cahier des clauses techniques particulières (CCTP) et son annexe
- la décomposition du prix global et forfaitaire à remplir
- le cadre du mémoire technique
- engagement du soumissionnaire daté et signé
- plans
- les formulaires DC1 et DC 2 à remplir

Conditions de remise des offres :

Les candidats transmettent leur offre exclusivement sur la plateforme à l'adresse suivante : <https://www.marches-securises.fr>

Documents à produire :

- Moyens de preuve ou documents équivalents attestant de compétences dans le domaine de travaux/prestations de signalétique
- 3 références avec photos de prestations similaires à l'objet du marché de moins de 5 ans et d'un niveau qualitatif a minima équivalent à l'exigence du présent marché en indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé
- Le mémoire technique dûment rempli **document contractuel obligatoire, qui présente :**
- les moyens humains et matériels pour réaliser les travaux
- la méthodologie et l'organisation envisagée pour la réalisation des travaux et engagement sur le respect du délai d'exécution des travaux fixé à 8 semaines
- La décomposition du prix global et forfaitaire dûment rempli **document cadre obligatoire**
- L'engagement du soumissionnaire dûment rempli **document contractuel obligatoire**
- Les documents DC1 et DC2 dûment remplis **documents contractuels obligatoires**

Unité monétaire utilisée : l'euro

Langue utilisée : Français

Date limite de réception des offres : **le 06/08/2025 à 12h00 délai de rigueur**

Délai de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres

Critère de sélection des candidatures :

Liste des principaux travaux au cours des cinq dernières années appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants, indiquant le montant, la date et le lieu d'exécution, et s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin

* 3 références avec photos de prestations similaires à l'objet du marché de moins de 5 ans et d'un niveau qualitatif a minima équivalent à l'exigence du présent marché en indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services pourront être prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique

* Moyens de preuve ou documents équivalents attestant de compétences dans le domaine

Critères de jugement des offres :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix de l'offre : pondération : 60%
- Valeur technique de l'offre : pondération : 40%

L'offre du candidat est notée sur un total maximal de 100 points répartis de la manière suivante :

-

* **Le critère « Prix de l'Offre »** est analysé à partir du montant de la DPGF.

Le classement est établi du moins disant au plus disant. Le moins disant se voit affecter le nombre maximal de points de 60. Les offres des autres candidats sont ensuite notées en fonction des écarts de prix constatés entre leurs offres et celle du moins disant.

Le mode de calcul appliqué est le suivant : Note Prix candidat A = (Prix de l'offre la moins-disante / Prix du candidat A) x 60.

Le critère VALEUR TECHNIQUE de l'offre

* Note de la valeur technique de l'offre (VTO) est déterminée comme suit :

Valeur Technique de l'offre = 40 x (Total des points du mémoire technique du candidat / Total des points du mémoire technique le mieux noté).

Le total des points du mémoire technique est établi à partir des sous-critères suivants :

- sous-critère n°1 : Les moyens humains et matériels pour réaliser les travaux (noté sur 20 points)
- sous-critère n°2 : La méthodologie et l'organisation envisagée pour la réalisation des travaux et engagement sur le respect du délai d'exécution des travaux fixé à 8 semaines (noté sur 20 points)

Les candidats n'ayant pas fourni de mémoire technique ne seront pas classés et leur offre déclarée irrégulière.

Classement final des offres

La note finale des offres est calculée de la façon suivante : **Note finale du candidat = Note globale « Prix » + Note globale « Valeur technique ».**

Le classement final des offres s'effectue selon l'ordre décroissant des notes.

Le candidat ayant la note la plus élevée sur 100 points sera retenu

Garanties exigés : sans objet

Modalité d'ouverture des offres : séance non publique

Négociations :

Les candidats sont invités à remettre d'emblée leur meilleure proposition. Les négociations sont destinées à améliorer la performance technique et économique des offres initiales les plus pertinentes, pour permettre de les adapter et dimensionner parfaitement aux besoins de l'acheteur. Toutefois, l'acheteur peut attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation.

Les conditions de négociation sont les suivantes.

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier, dans le respect de l'égalité de traitement des candidats et de transparence des procédures. Le nombre maximal de candidats admis à négocier au regard du classement selon les critères de jugement du règlement de consultation est de 3.

Il adressera ensuite un courrier de négociation aux candidats en indiquant les modalités et la date limite.

Les négociations pourront porter sur les caractéristiques techniques et financières des offres, ou sur certaines dispositions du cahier des charges. Elles ne pourront pas porter sur l'objet du contrat, ses caractéristiques substantielles ni les critères d'attribution.

Elles seront conduites dans le respect des principes d'égalité de traitement des candidats et de confidentialité des offres. Les échanges résultant de la négociation seront formalisés par écrit. A l'achèvement des négociations, les offres négociées feront l'objet d'un classement.

Autres informations : Les candidats sont informés via la plateforme des résultats de cette consultation.

Modalités de paiement des éléments de la mission : les paiements seront fractionnés de la manière suivante :

- acomptes mensuels proportionnels à l'avancement des travaux réalisés

Procédure de recours : Tribunal administratif de NICE, situé 18 avenue des Fleurs – CS 61039 – 06050 NICE CEDEX 1 –
Tél : 04.92.04.13.13 - Fax : 04.93.55.78.31 – greffe.ta-nice@juradm.fr
Recours pour excès de pouvoir : 2 mois à compter de la publication ou notification de la décision attaquée et jusqu'à la
signature du contrat
Référé contractuel : en application de l'art R551-7 du code de justice administrative
Recours de plein contentieux : 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées.

Date d'envoi à la publication : le 10/07/2025